

1.

Débitrice: GSF Trustees SA, rue Jacques-Grosselin 8, 1227 Carouge
2.

Remarques: Exécution de mandats qui entrent dans le champ d'activités d'une société fiduciaire et de conseil, notamment gestion et administration de toute société ou entité suisse et étrangère, conseil en matière d'économie d'entreprise, conseil fiscal et juridique et tenue de comptabilité.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1-2).

Pour tout renseignement:

F. Lindemann/D. Rossetti, tél. 022 388 89 07

Office des faillites

1227 Carouge
- (04188080)